

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 27 octobre 2016 portant modification de l'arrêté du 13 juillet 2016 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé**

NOR : AFSS1630877A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4 et R. 182-3 et suivants ;  
Vu l'arrêté du 13 juillet 2011 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé ;  
Vu l'arrêté du 13 juillet 2016 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé ;  
Vu les propositions de l'Union des syndicats des pharmaciens d'officine en date du 23 août 2016,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le 5 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 13 juillet 2016 est ainsi modifié :

« Est nommée membre titulaire pour le mandat restant à courir au titre des représentants des organisations représentatives des pharmaciens titulaires d'officine : Mme Brigitte BOUZIGE.

Sont nommés membres suppléants pour le mandat restant à courir au titre des représentants des organisations représentatives des pharmaciens titulaires d'officine :

M. Pierre-Olivier VARIOT, en remplacement de Mme Brigitte BOUZIGE.

M. Bruno JULIA. »

#### Article 2

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 27 octobre 2016.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la santé,*  
B. VALLET

Pour le directeur de la sécurité sociale :  
*Le chef de service,*  
*adjoint au directeur de la sécurité sociale,*  
F. GODINEAU